

TENDANCES

DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LES MARITIMES

Volume 2, numéro 1

Octobre 2003

PROFILE DE LA CLIENTÈLE UNIVERSITAIRE DES MARITIMES

EFFECTIF, PARTICIPATION ET L'OBTENTION DE DIPLÔME

Introduction

En 2000-01, l'effectif total dans les universités canadiennes était de 861 600 étudiants.¹ Il est prévu que deux facteurs réunis – l'accroissement continu de la population type en âge d'aller à l'université (18 à 24 ans) et l'augmentations prévues des taux de participation – pousseront la demande d'admission à un niveau sans précédent dans les universités du pays. La plus grande partie de l'accroissement de la population devrait survenir en Ontario,

en Alberta et en Colombie-Britannique,² tandis qu'à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick les populations sont actuellement en déclin.

Ces changements prévus auront probablement une incidence sur les tendances de l'effectif universitaire dans les Maritimes; nous avons donc tout intérêt à connaître la situation précise en ce qui concerne la clientèle universitaire dans la région. Cette référence peut

ensuite servir à planifier la demande éventuelle d'étudiants des Maritimes et de l'extérieur.

Dans le présent article, nous étudions d'abord les tendances de l'effectif universitaire, puis nous examinons les tendances dans les taux de participation avant de conclure par l'analyse du nombre de diplômés. Le cas échéant, nous comparons les données régionales aux données nationales.

Faits saillants

- Depuis 1980-81, les effectifs à temps plein ont augmenté de 64 % dans les Maritimes; durant la même période, les effectifs à temps partiel ont augmenté de 19 %.
- Au cours des deux dernières décennies, il y a eu une légère variation de l'âge des effectifs à temps plein au premier cycle alors que la proportion des étudiants âgés de 21 ans et moins a fléchi de 6,5 points de pourcentage.
- Entre 1980-81 et 2000-01, la proportion des hommes inscrits à temps plein dans les universités des Maritimes a reculé de 9 points de pourcentage.
- Les universités de la Nouvelle-Écosse ont la plus faible proportion d'étudiants originaires de la province (66,5 % en 2000-01).
- Le taux de participation à l'université est le plus élevé chez les résidents de la Nouvelle-Écosse (26,4 %); l'Île-du-Prince-Édouard vient ensuite avec un taux de participation de 24,2%, suivie du Nouveau-Brunswick avec 22,0 % (1999).
- La croissance totale dans le nombre de titres et certificats de premier cycle décernés par les universités des Maritimes a atteint 39,5 % entre 1980 et 2000.
- L'effectif universitaire global dans les Maritimes a suivi les tendances nationales au cours des vingt dernières années à l'exception des taux de participation, qui sont plus élevés dans les Maritimes qu'à l'échelle nationale.

Données et méthodes :

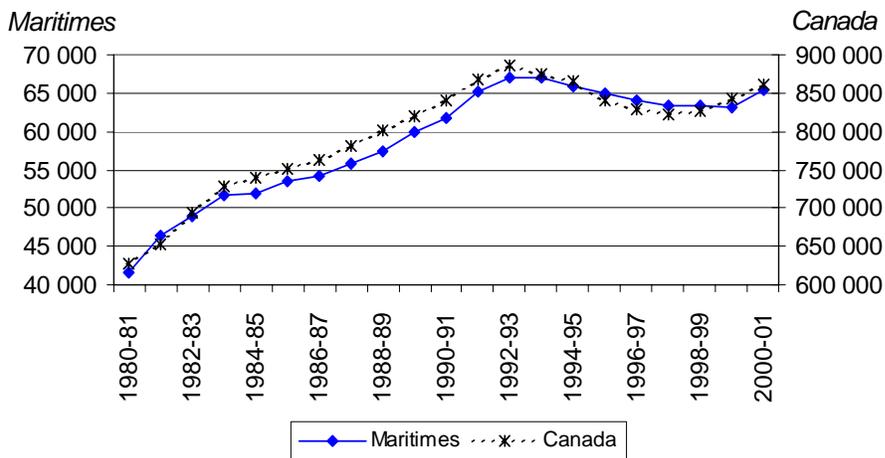
Données à l'échelle des Maritimes : pour cette étude, nous utilisons les données du Système d'information statistique sur la clientèle universitaire (SISCU) de la CESPM (de 1980-81 à 1998-99) et le Système d'information amélioré sur les étudiants (SIAE) (2000-01). En raison de la transition du SISCU au SIAE, les données à partir de 1999-00 sont actuellement désignées comme préliminaires dans l'attente de leur validation, et elles sont comprises dans l'analyse pour indiquer les tendances. Données à l'échelle nationale : les données du SIAE proviennent de Statistique Canada, et elles sont des estimations pour 1999-00 et 2000-01.



Effectifs universitaires totaux

Les effectifs dans les universités des Maritimes (figure 1) ont augmenté de 60,9 % entre 1980-81 et 1993-94; après cette période, le nombre total d'étudiants a décliné. Entre 1993-94 et 2000-01, la baisse globale a été de 4,4 %. Au cours des vingt dernières années, la tendance de l'effectif dans les universités des Maritimes a suivi de très près la tendance générale à l'échelle nationale. Une bonne partie de la similitude entre les tendances régionale et nationale serait attribuable aux changements semblables survenus dans les effectifs au premier cycle, qui comptent pour la majorité de l'effectif total. En 2000-01, l'effectif total au premier cycle était de 57 093 dans les Maritimes et de 735 300 au Canada.

Figure 1
Effectif total (premier cycle et cycles supérieurs, temps plein et temps partiel)
dans les universités du Canada et des Maritimes, de 1980-81 à 2000-01



Effectif dans les programmes des cycles supérieurs

Une comparaison des tendances de l'effectif dans les programmes de maîtrise et de doctorat révèle des écarts importants entre les Maritimes et le Canada dans son ensemble. L'effectif total à la maîtrise (figure 2a) s'est accru de 11,7 % partout au Canada entre 1990-91 et 1993-94, et de 12,6 % dans les Maritimes durant la même période. Les effectifs à la maîtrise ont diminué dans les Maritimes durant la période allant de 1993-94 à 1996-97, alors qu'ils sont restés assez stables à l'échelle

nationale. Après 1997-98, les effectifs ont augmenté brusquement tant dans les Maritimes que dans tout le Canada. En 2000-01, les effectifs à la maîtrise étaient de 5 189 étudiants dans les Maritimes et de 76 748 au Canada. Au cours de la période de dix ans allant de 1990-91 à 2000-01, les effectifs à ce niveau ont augmenté de 34,3 % dans les Maritimes et de 22,5 % au Canada.

L'effectif au doctorat dans les Maritimes a augmenté au début des années 1990 (jusqu'à 10,6 % entre 1990-91 et 1993-94) pour décliner ensuite pendant quatre ans

(baisse de 12,0 %), entre 1993-94 et 1997-98 (figure 2b). Dans l'ensemble, l'effectif en 2000-01 était un peu supérieur (5,0 %) à ce qu'il était en 1990-91. À titre comparatif, dans l'ensemble du Canada, les effectifs au doctorat ont augmenté brusquement (23,6 %) entre 1990-91 et 1995-96, ont atteint un certain plafond, puis ont baissé subitement entre 1997-98 et 1999-00. L'accroissement total entre 1990-91 et 2000-01 était de 21,7 %. En 2000-01, l'effectif au doctorat s'établissait à 713 dans les Maritimes et à 27 344 au Canada.

Figure 2a
Effectifs (temps plein et temps partiel) à la maîtrise
dans les Maritimes et au Canada,
de 1990-91 à 2000-01

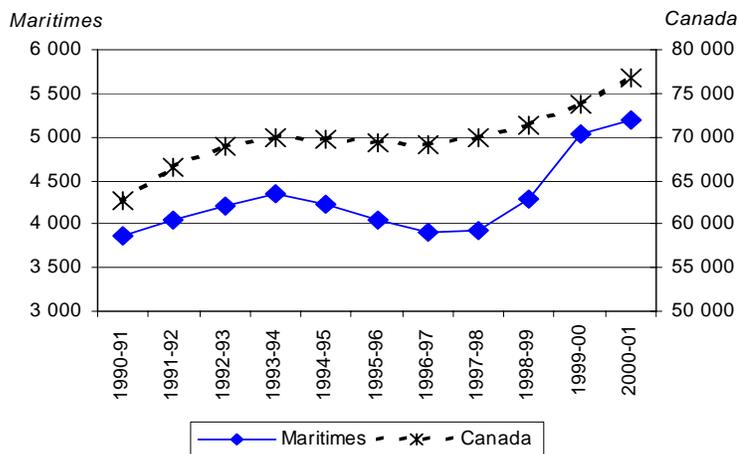
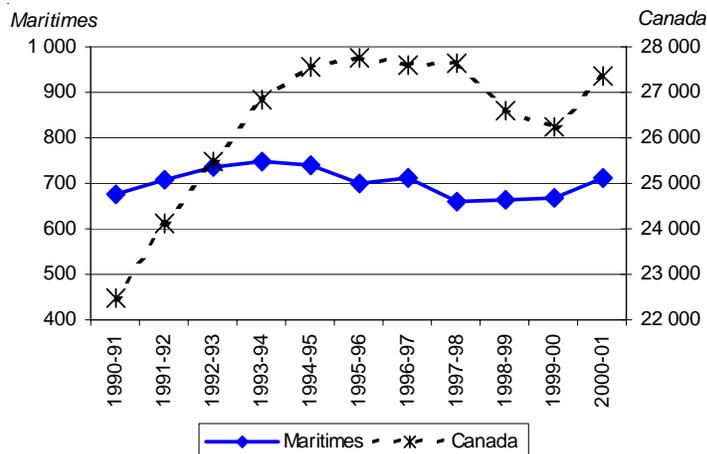


Figure 2b
Effectifs (temps plein et temps partiel) au doctorat
dans les Maritimes et au Canada,
de 1990-91 à 2000-01



Effectif au premier cycle et aux cycles supérieurs

Si l'on compare l'évolution de l'effectif au premier cycle et aux cycles supérieurs à trois différents moments, on constate des écarts fondamentaux. Les figures 3a et 3b montrent les changements nets qui se sont

produits dans l'effectif au premier cycle et aux cycles d'études supérieures à intervalles de dix ans. Une croissance nette de l'effectif aux études des cycles supérieurs a eu lieu entre 1980-81 et 2000-01 – la croissance totale ayant atteint 71,5 % – alors que l'effectif aux études du premier cycle a fait le plus grand bond

entre 1980-81 à 1990-91 (45,8 %) et a seulement augmenté de 3,1 % de 1990-91 à 2000-01. Comme l'exposent les figures 2a et 2b, les gains en termes d'effectif aux études des cycles supérieurs sont attribuables surtout aux changements au niveau de la maîtrise.

Figure 3a

Nombre d'étudiants inscrits à temps plein et à temps partiel aux études supérieures (grade, diplôme et certificat, à la maîtrise ou au doctorat) dans les universités des Maritimes 1980-81, 1990-91 et 2000-01

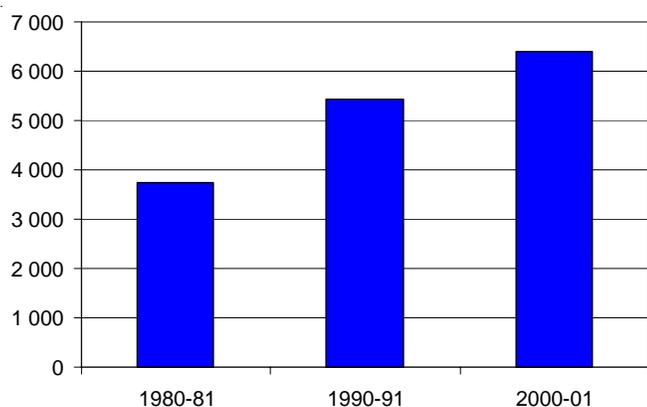
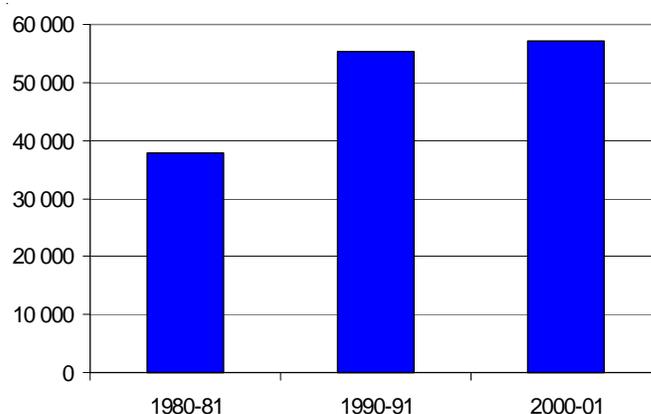


Figure 3b

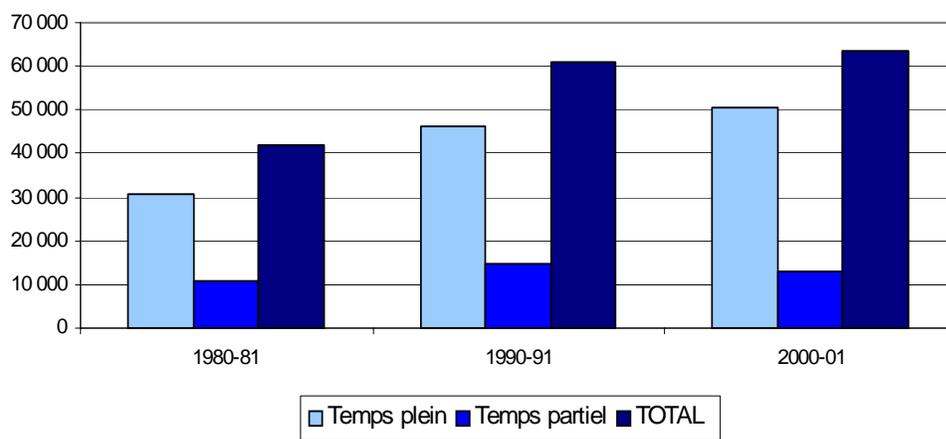
Nombre d'étudiants inscrits à temps plein et à temps partiel aux études de premiers cycles dans les universités des Maritimes 1980-81, 1990-91 et 2000-01

*Effectif à temps plein et à temps partiel*

Dans l'ensemble, l'effectif à temps partiel a augmenté de 19,1 % entre 1980-81 et 2000-01. La majorité de la croissance de l'effectif peut être attribuée principalement aux étudiants à temps plein : leur nombre s'est accru de 64,1 % durant la même période (figure 4).

Figure 4

Effectif total par type d'inscription (temps plein et temps partiel) dans les universités des Maritimes, 1980-81, 1990-91 et 2000-01



Effectif à temps plein par province

Les tendances de l'effectif à temps plein ont fluctué au cours de la dernière décennie selon la province. Les universités du Nouveau-Brunswick (figure 5a) et de l'Île-du-Prince-Édouard (figure 5b) ont subi une baisse de l'effectif qui

s'est amorcée du début au milieu des années 1990. À l'Île-du-Prince-Édouard, le niveau est remonté récemment à ce qu'il était en 1992; le Nouveau-Brunswick a récemment (2000-01) regagné un peu du terrain perdu. La Nouvelle-Écosse (figure 5a), comme l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick, a

enregistré une croissance au début de la décennie, suivie d'une période relativement stable. Durant la période allant de 1991-92 à 2000-01, l'effectif à temps plein a augmenté de 1,1 % au Nouveau-Brunswick, de 4,3 % en Nouvelle-Écosse et de 5,1 % à l'Île-du-Prince-Édouard.

Figure 5a
Effectif à temps plein dans les universités du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, de 1991-92 à 2000-01

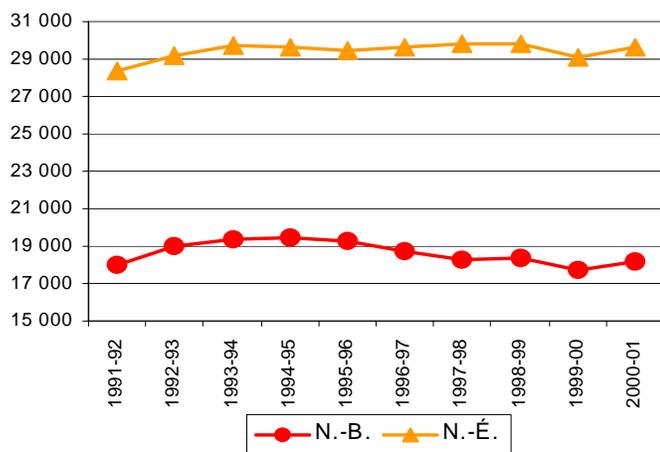
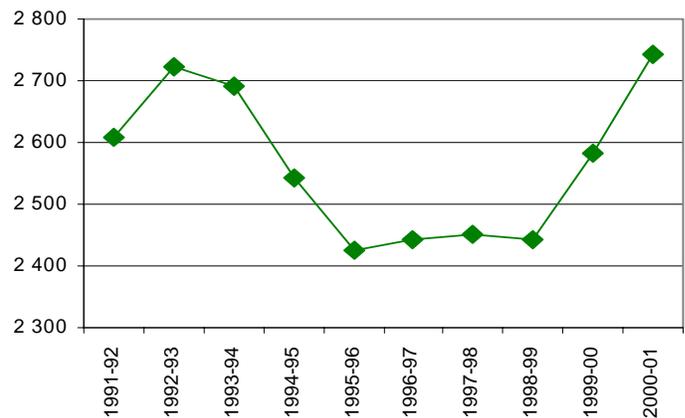
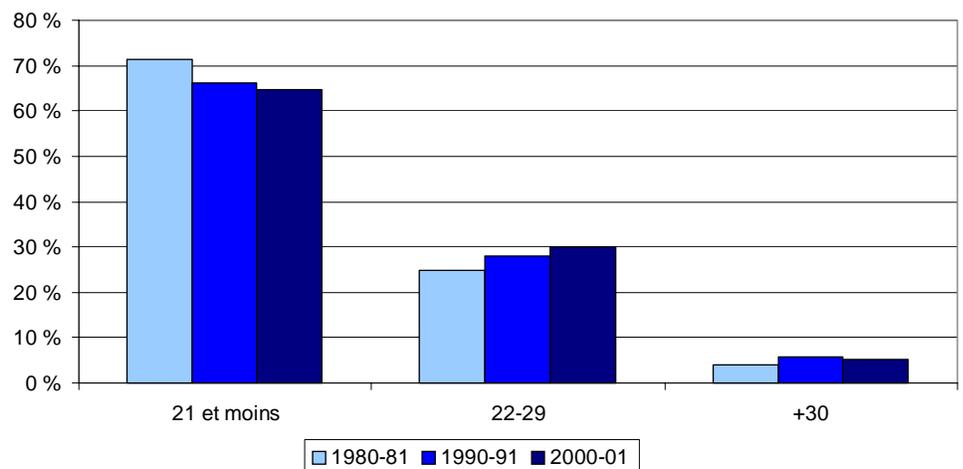


Figure 5b
Effectif à temps plein à l'Île-du-Prince-Édouard, de 1990-91 à 2000-01

**Démographie***Âge*

La majorité des étudiants universitaires sont inscrits à temps plein dans les programmes de premier cycle et la plupart (85,9 %) de ces étudiants étaient âgés de 24 ans ou moins en 2000-01. Toutefois, la composition de l'effectif à temps plein au premier cycle selon l'âge n'a pas été statique au cours des vingt dernières années; entre 1980-81 et 2000-01, un nombre croissant d'étudiants plus âgés se sont inscrits (figure 6). En 1980-81, les étudiants âgés de 21 ans et moins composaient 71,3 % de l'effectif au premier cycle; en 2000-01, cette proportion avait chuté à 64,8 %, soit un recul de 6,5 points de pourcentage. Les gains les plus importants au cours de cette période ont été observés au sein du groupe des étudiants âgés de 22 à 29 ans; leur représentation parmi les étudiants à temps plein au premier cycle a alors augmenté de 5 points de pourcentage.

Figure 6
Proportion de l'effectif à temps plein au premier cycles dans les universités des Maritimes, par groupes d'âge, 1980-81, 1990-91 et 2000-01



Sexe

Le nombre de femmes inscrites à l'université à temps plein dans les Maritimes a augmenté de 79,9 % au cours des deux dernières décennies, passant de 20 899 en 1980-81 à 37 601 en 2000-01. La plus grande partie de cette augmentation a eu lieu entre 1980-81 et 1990-91 (63,0 %), suivie d'une augmentation de 10,4 % entre 1990-91 et 2000-01. Les femmes composent maintenant (2000-01) 49,1 % de la population âgée de 18 à 24 ans, et elles comptent pour 59,3 % des étudiants à temps plein dans les Maritimes (figure 7). Des trois provinces, c'est l'Île-du-Prince-Édouard qui compte la plus forte proportion de femmes dans l'effectif universitaire, soit 65,1 %.

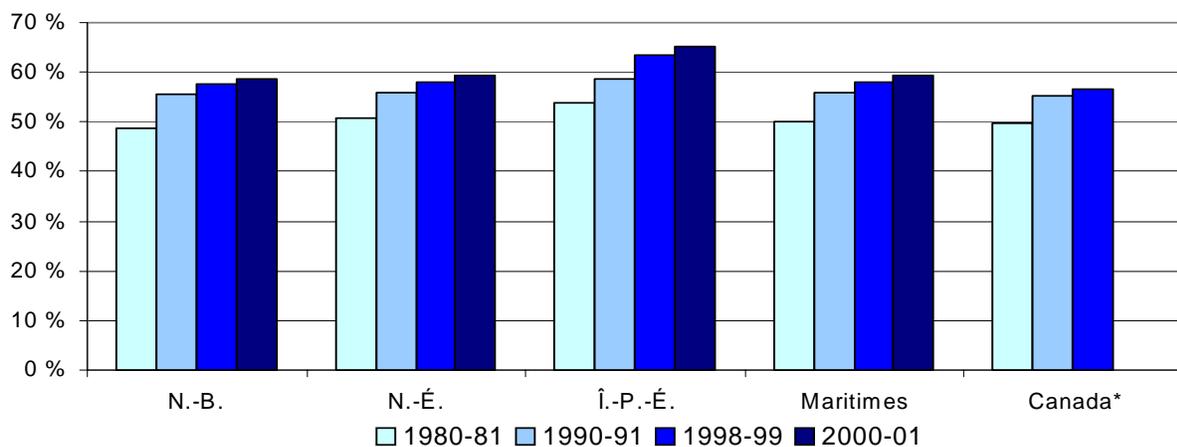
Les femmes composent une partie toujours plus grande de la clientèle universitaire des Maritimes alors que les

hommes perdent du terrain. Entre 1980-81 et 1990-91, le nombre réel d'hommes (20 805 en 1980-81) a augmenté mais à un rythme inférieur au nombre de femmes. De 1990-91 à 2000-01 toutefois, le nombre d'hommes inscrits dans les universités des Maritimes a réellement diminué, passant de 26 765 à 25 791, une baisse de 3,6 %. Le résultat global a été qu'entre 1980-81 et 2000-01, la proportion d'hommes inscrits à temps plein dans les universités des Maritimes a diminué de 9 points de pourcentage.

Le phénomène de la baisse de la clientèle masculine dans les universités, observée dans les Maritimes, ne touche pas uniquement cette région; il est aussi observé partout au Canada et aux États-Unis. On évoque souvent certains facteurs pour expliquer la baisse de la clientèle masculine, notamment que les femmes sont mieux préparées aux études

universitaires par le système scolaire (public),³ et que les hommes sont plus susceptibles de quitter l'école au secondaire; en conséquence, ils sont moins nombreux à avoir accès à l'université.⁴ Toutefois, la principale raison semble être un facteur économique. Plus particulièrement, les faits démontrent que les femmes obtiennent un meilleur rendement de leurs études universitaires que les hommes. En moyenne, les diplômés universitaires masculins gagnent 25,0 % de plus que ceux qui n'ont qu'un diplôme d'études secondaires, alors que les femmes qui ont terminé leurs études universitaires gagnent 50,0 % de plus que les diplômées du secondaire.⁵

Figure 7
Pourcentage de femmes dans l'effectif universitaire à temps plein dans les Maritimes, par province, 1980-81, 1990-91, 1998-99 et 2000-01



*Note : 1998-99 est la dernière année pour laquelle les données nationales sont disponibles.

Origines des étudiants

D'où proviennent les étudiants inscrits dans les universités des Maritimes? En 1980-81, les étudiants provenant de l'extérieur des Maritimes composaient jusqu'à 19,1 % de l'effectif à temps plein des universités des Maritimes. En 2000-01, cette proportion avait augmenté à 21,8 %.

En 2000-01, les universités de la Nouvelle-Écosse avaient la plus forte proportion (25,3 %) d'étudiants à temps plein provenant de l'extérieur de la région, une tendance constante au cours des deux dernières décennies (figure 8). L'Île-du-Prince-Édouard, d'autre part, avait toujours la plus faible proportion d'étudiants de l'extérieur. En 2000-01, seulement 11,6 % de l'effectif venaient de l'extérieur des Maritimes. Cet écart est probablement dû au fait que la Nouvelle-Écosse compte 11 établissements d'enseignement conférant des grades universitaires alors que l'Île-du-Prince-Édouard en compte seulement un.

Si l'on examine davantage ces données, on constate une certaine variation dans l'origine des étudiants à temps plein par province (tableau 1). La Nouvelle-Écosse a régulièrement la plus faible proportion d'étudiants originaires de la province (la province de résidence et la province d'études sont la même); en 2000-01, tout juste plus de 66,5 % des étudiants était résidents de la Nouvelle-Écosse. Cette proportion était un peu inférieure (2,3 points de pourcentage) à celle de 1980-81. La deuxième province d'origine des étudiants qui étudiaient en Nouvelle-Écosse en 2000-01 était l'Ontario (8,7 %), suivi du Nouveau-Brunswick (6,5 %). La proportion d'étudiants venus de l'Ontario pour étudier en Nouvelle-Écosse a augmenté de 4,5 points de pourcentage au cours des 20 dernières années.

Les étudiants qui étudiaient au Nouveau-Brunswick en 2000-01 venaient pour la plupart du Nouveau-Brunswick (70,4 %), de la Nouvelle-Écosse (9,0 %) ou de l'étranger (5,7 %). La proportion

Figure 8
Origine géographique (résidents et non-résidents des Maritimes) des étudiants inscrits à temps plein dans les universités des Maritimes, par province, 1980-81, 1990-91 et 2000-01

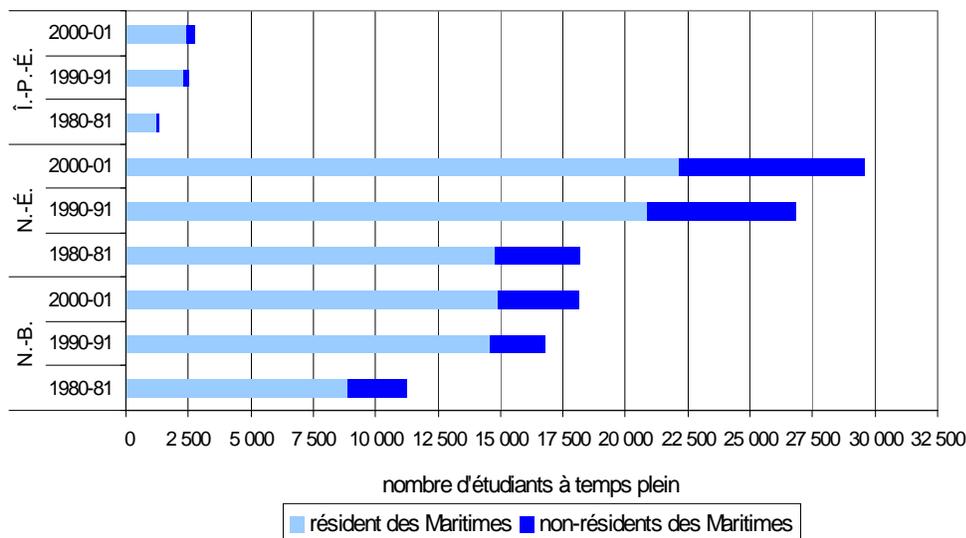


Tableau 1 : Répartition de l'effectif* à temps plein par province de résidence au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard, 1980-81, 1990-91 et 2000-01

	1980-81	1990-91	2000-01
Nouveau-Brunswick			
Nouveau-Brunswick	70.1%	78.1%	70.4%
Nouvelle-Écosse	6.6%	6.0%	9.0%
Non-Canadien	4.1%	3.7%	5.7%
Ontario	4.0%	3.5%	4.5%
Terre-Neuve	1.1%	1.6%	3.5%
Île-du-Prince-Édouard	2.4%	2.7%	2.7%
Québec	10.1%	3.3%	2.1%
Nouvelle-Écosse			
Nouvelle-Écosse	68.8%	68.3%	66.5%
Ontario	4.2%	6.5%	8.7%
Nouveau-Brunswick	9.2%	7.7%	6.5%
Non-Canadien	7.2%	6.1%	5.9%
Terre-Neuve	2.1%	4.8%	5.4%
Île-du-Prince-Édouard	3.2%	2.4%	2.1%
Colombie-Britannique	0.6%	0.9%	1.5%
Alberta	0.9%	1.1%	1.4%
Québec	2.2%	1.2%	1.0%
Île-du-Prince-Édouard			
Île-du-Prince-Édouard	86.5%	81.5%	73.9%
Nouvelle-Écosse	1.4%	5.8%	7.9%
Nouveau-Brunswick	4.4%	5.2%	6.6%
Non-Canadien	1.9%	1.9%	3.3%
Terre-Neuve	0.2%	2.1%	3.0%
Ontario	2.3%	2.2%	2.4%
Autre	0.8%	0.0%	1.4%
Québec	2.0%	1.0%	0.7%

*les provinces de résidence comptent pour moins de 1 % des effectifs les trois années non indiquées.

PROFIL : EFFECTIF, PARTICIPATION ET L'OBTENTION DE DIPLÔME

d'étudiants du Nouveau-Brunswick qui étudient dans leur province d'origine n'a pas varié de manière significative depuis 1980-81.

Les étudiants qui étudiaient à l'Île-du-Prince-Édouard en 2000-01 venaient pour la plupart de l'Île-du-Prince-Édouard (73,9 %), de la Nouvelle-Écosse (7,9 %) ou du Nouveau-Brunswick (6,6 %). La proportion d'étudiants de l'Île-du-Prince-Édouard qui étudient dans leur province d'origine a baissé de 12,6 points de pourcentage depuis 1980-81, ce qui constitue l'écart le plus important parmi les trois provinces.

Participation aux études post-secondaires

La participation à l'université peut être définie de plusieurs manières. Pour obtenir une représentation plus précise de la participation, la CESPM a généralement recours à deux définitions qui tiennent compte de deux éléments, soit la demande que pose l'effectif sur les établissements de la région en raison de la participation des étudiants, sans égard à leur origine géographique, de même que la propension de la population résidente (provinciale ou régionale) à fréquenter l'université, que ce soit dans leur province d'origine ou ailleurs au Canada. La première définition du taux de participation mesure l'effectif total à temps plein dans les établissements provinciaux exprimé en proportion de la population provinciale âgée de 18 à 24 ans (figure 9).

La seconde définition du taux de participation est le rapport entre le nombre de *résidents* inscrits à l'université n'importe où au Canada et la population provinciale âgée de 18 à 24 ans (figure 10).

Si l'on compare les deux taux de participation, on observe une réduction considérable de l'écart entre les taux de participation par province lorsque l'on passe de la première à la deuxième définition. Cette différence est attribuable à l'écart entre les provinces pour ce qui

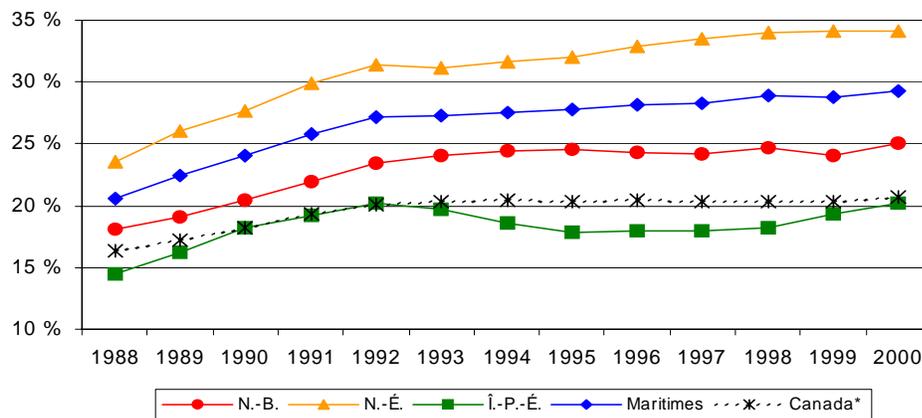
est de la proportion de l'effectif universitaire provenant de l'extérieur de la province (tableau 1).

Des trois provinces, c'est la Nouvelle-Écosse qui compte le plus grand nombre d'universités et qui attire le plus grand nombre d'étudiants de l'extérieur par rapport à la population totale. En conséquence, la Nouvelle-Écosse affiche les taux de participation les plus élevés parmi les Provinces maritimes selon les deux définitions. Selon la première définition (figure 9), le taux était de 34,1 % en 1999 (il était de 34,1 % en 2000), une augmentation de 10 points de pourcentage depuis 1988; selon la deuxième définition, le taux de

participation (figure 10) pour les résidents de la Nouvelle-Écosse en 1999 était de 26,4 %.

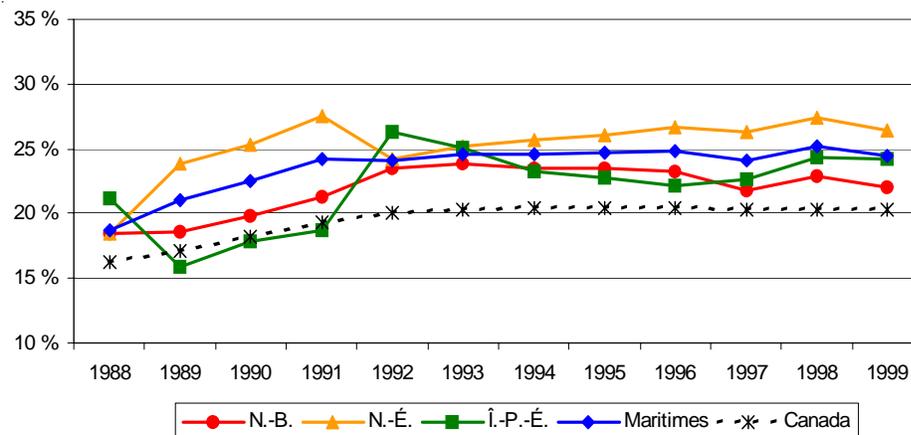
À la suite des augmentations importantes enregistrées entre 1988 et 1993, le taux de participation – mesurant les pressions de la clientèle universitaire du Nouveau-Brunswick (figure 9) – est resté relativement stable depuis 1993, se situant à 25,0 % en 2000. Cela représente une augmentation de 6,9 points de pourcentage sur douze ans. En 1999, selon la première définition (figure 9), le taux de participation à l'université au Nouveau-Brunswick s'établissait à 24,1 % et, selon la seconde définition, le taux de

Figure 9
Taux de participation 1 : Ratio effectif universitaire à temps plein - population âgée de 18 à 24 ans, par province



*Les données sur l'effectif au Canada depuis 1999-00 ne sont pas disponibles.

Figure 10
Taux de participation 2 : Ratio résidents des provinces inscrits à temps plein dans les universités canadiennes - population âgée de 18 à 24 ans, par province



Note : au moment d'écrire l'article, on ne connaissait pas l'effectif total réparti par province de résidence et par province d'études pour 1999-00 et 2000-01.

PROFIL : EFFECTIF, PARTICIPATION ET L'OBTENTION DE DIPLÔME

À l'Île-du-Prince-Édouard, le taux de participation selon la première définition a atteint 19,8 % en 1992, puis il a baissé pendant une certaine période pour finalement revenir à peu près au même niveau, soit 19,3 % en 1999 et 20,2 % en 2000 (figure 9). Comparativement aux deux autres provinces, l'Île-du-Prince-Édouard a affiché régulièrement le plus faible taux de participation et, de 1994 à 1998, le taux de participation de cette province était inférieur à la moyenne nationale. On ne sait pas encore si cette tendance se maintient, car les données nationales sur l'effectif universitaire pour 1999-00 et 2000-01 ne sont pas disponibles au moment de la rédaction du présent article. Il importe de noter, toutefois, que la première définition du taux de participation (figure 9) ne tient pas compte du fait qu'avec une seule université offrant les études du premier cycle, les résidents de l'Île doivent quitter leur province d'origine pour s'inscrire à certains programmes d'études non disponibles dans leur province d'origine. On constate donc que le taux de participation à l'Île-du-Prince-Édouard est plus élevé si l'on prend la deuxième définition au lieu de la première, puisqu'il atteint 24,2 % en 1999, soit 4 points de pourcentage de plus que la moyenne nationale.

Le taux de participation global dans les Maritimes (taux de participation 1) a grimpé régulièrement depuis 1988, alors qu'il se maintenait à 20,6 % et il a atteint récemment (2000) tout juste plus de 29,2 %, un écart de 8,6 points de pourcentage (figure 9). Selon la deuxième définition, le taux de participation dans les Maritimes était de 24,4 % en 1999, une hausse de 5,7 points de pourcentage par rapport au taux de 1988, qui était de 18,7 %. Peu importe la définition utilisée, le taux de participation global dans la région a été constamment plus élevé que le taux national.

La tendance nationale en ce qui concerne les taux de participation (à noter que les deux définitions produisent les mêmes

résultats à l'échelle nationale) était à la hausse entre 1988 et 1992 (figure 9). Après cette période, les taux de participation sont restés relativement statiques de 1992 à 1998. Le taux de participation global au Canada en 1999 était de 20,3 %, soit un taux inférieur à ceux des Maritimes, qui se maintenaient à 28,8 % (taux de participation 1) et à 24,4 % (taux de participation 2) la même année.

La figure 11 illustre les tendances en ce qui concerne la population âgée de 18 à 24 ans dans les trois Provinces maritimes. La Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick ont tous deux affiché des baisses régulières au cours de la dernière décennie tandis que l'Île-du-Prince-Édouard a enregistré des baisses plus hâtives (de 1988 à 1992) et plus importantes, suivies d'une période relativement stable. On prévoit⁶ que cette population continuera de décroître en

nombre à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick. À l'inverse, après une période de déclin plus précoce, la population des 18-24 ans augmente dans l'ensemble du Canada depuis 1996 (figure 12).

Deux facteurs auront une incidence sur les taux de participation (taux de participation 1) dans la région : la décroissance de la population en âge d'aller à l'université et les augmentations prévues de la participation à l'université. L'effet combiné de ces deux facteurs sur les taux de participation futurs dans les Maritimes est inconnu; toutefois, la croissance prévue de la population ailleurs au Canada contribuera probablement à une augmentation des taux de participation (taux de participation 1) dans la région vu que les étudiants se déplacent des régions où la demande est plus forte vers celles où la demande est plus faible.

Figure 11
Population âgée de 18 à 24 ans, par province, de 1988 à 2000

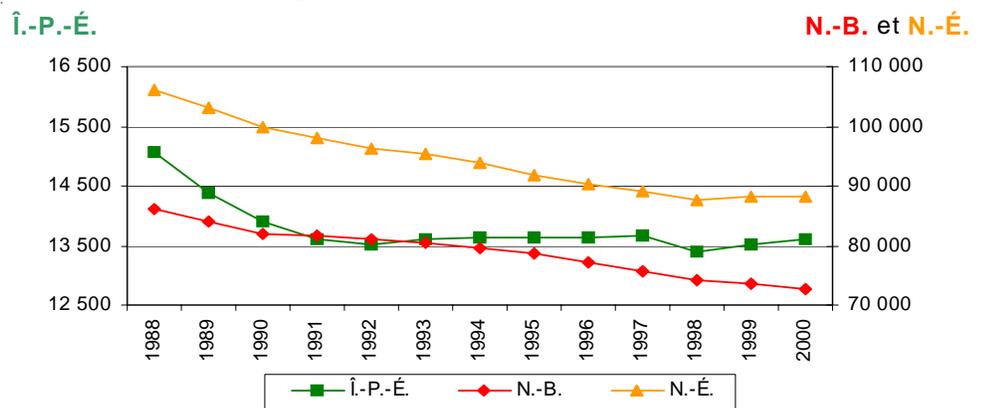
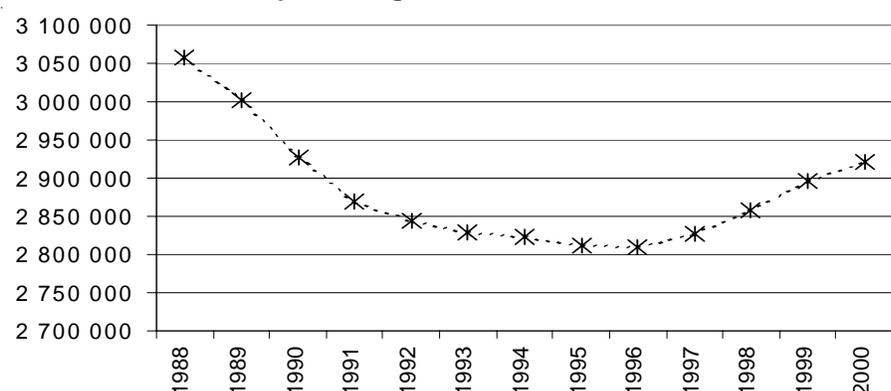


Figure 12
Population âgée de 18 à 24 ans au Canada



Diplômés

Le nombre de grades et diplômes de premier cycle décernés par les universités des Maritimes (figure 13a) a augmenté régulièrement de 1980 à 1996, pour ensuite diminuer légèrement les années suivantes. La croissance totale entre 1980 et 2000 était de 39,5 %.

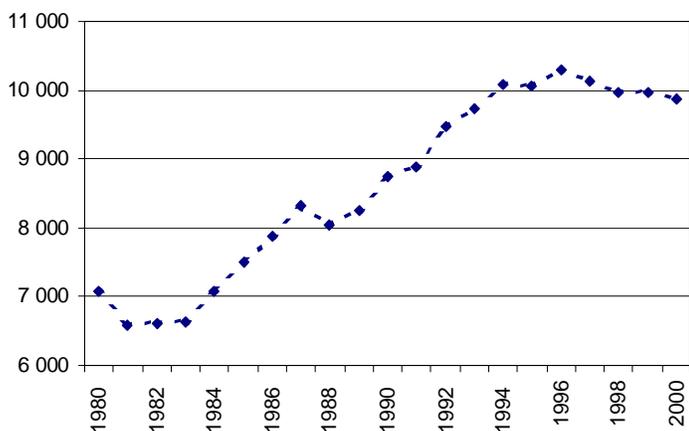
La même tendance apparaît en ce qui concerne le nombre de maîtrises décernées (figure 13b), mais la croissance

du nombre de diplômés a plafonné plus tôt, à partir de 1992. Les plus récentes tendances montrent qu'il y a une augmentation du nombre de maîtrises décernées, qui a culminé à 1 547 en 1999. Au cours de la période allant de 1980 à 2000, le nombre de maîtrises décernées a augmenté de 76,5 %. La plus forte augmentation du nombre de diplômés au premier grade professionnel est survenue

entre 1990 et 1994, mais depuis, le nombre est redescendu au-dessous du niveau où il était en 1991. En général, entre 1980 et 2000, le nombre de diplômés au premier grade professionnel a augmenté de 69,3 %. Le nombre de doctorats décernés a augmenté de 56,4 % (de 62 à 97 diplômés) au cours de la même période.

Figure 13a

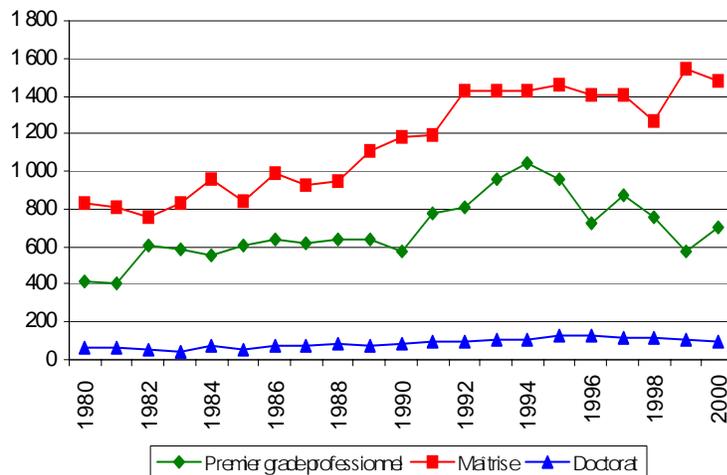
Nombre de titres et diplômes (baccalauréat et diplômes et certificats du premier cycle) décernés dans les Maritimes, de 1980 à 1998



Source : Statistique Canada

Figure 13 b

Nombre total de grades décernés au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, de 1980 à 2000



Source : Statistique Canada

Grades décernés

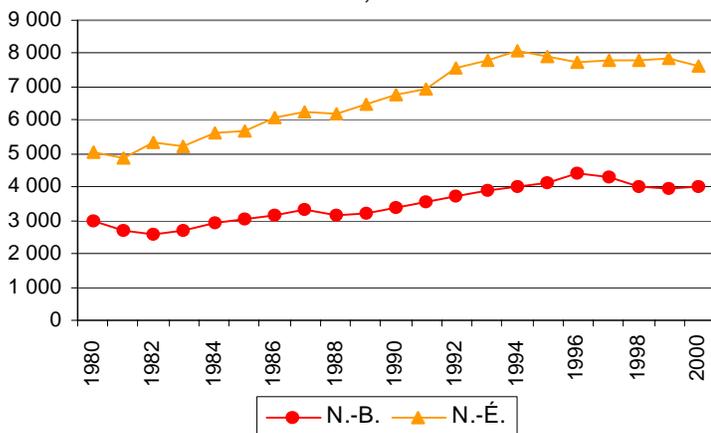
Les figures 14a et 14b montrent les tendances par province en ce qui concerne le nombre total de grades décernés à tous

les niveaux. Entre 1980 et 2000, le nombre de grades décernés a augmenté de 34,0 % au Nouveau Brunswick, de 51,5 % en

Nouvelle-Écosse, et de 44,0 % à l'Île-du-Prince-Édouard.

Figure 14a

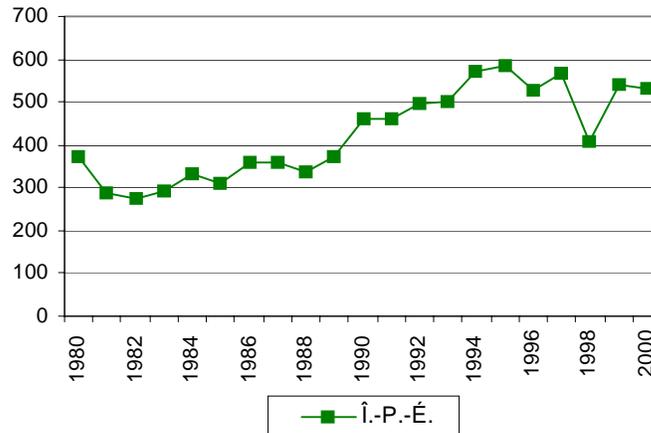
Nombre total de grades décernés au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, de 1980 à 2000



Source : Statistique Canada

Figure 14b

Nombre total de grades décernés à l'Île-du-Prince-Édouard, de 1980 à 2000



Source : Statistique Canada

Conclusion

Globalement, l'effectif dans les universités des Maritimes a suivi la même tendance générale que celle observée dans l'ensemble du Canada; une première période de croissance régulière entre 1980-81 et 1992-93 a été suivie par une décroissance générale étendue sur six ans, qui a pris fin en 1998-99. Les données à l'échelle des Maritimes indiquent que le niveau des effectifs a maintenant commencé à remonter. L'effectif au doctorat a progressé très peu dans les Maritimes, alors qu'il augmentait considérablement ailleurs au Canada.

Des indices révèlent que le profil de la clientèle universitaire est en mutation. Notamment, la proportion des femmes a augmenté de près de 10 points de pourcentage au cours des vingt dernières années. Cette tendance n'est pas particulière aux Maritimes. En outre, la proportion des étudiants à temps plein au premier cycle qui sont âgés de 21 ans et moins a diminué un peu au cours de la même période.

La progression continue, lente et régulière du taux de participation (première définition, qui mesure l'effectif total dans les établissements provinciaux exprimé en proportion de la population provinciale âgée de 18 à 24 ans) semble être attribuable en grande partie à l'augmentation du nombre d'étudiants des autres régions qui viennent étudier dans les Maritimes et plus particulièrement en Nouvelle-Écosse où le quart des étudiants à temps plein proviennent de l'extérieur de la région. L'accroissement prévu de la population en âge d'aller à l'université dans l'ensemble du Canada pourrait inciter un plus grand nombre d'étudiants de l'extérieur de la région à venir étudier dans les Provinces maritimes. Cette affluence pourrait donc augmenter le taux de participation principalement en Nouvelle-Écosse et, dans une moindre

mesure, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, si l'évolution historique de l'effectif universitaire de l'extérieur des Maritimes se poursuit.

Les tendances observées dans les taux de participation (selon la deuxième définition, *i.e.* le rapport entre le nombre de *résidents* provinciaux inscrits à l'université ailleurs au Canada et la population provinciale âgée de 18 à 24 ans) indiquent qu'il y a moins d'écart entre les provinces des Maritimes pour ce qui est de la propension des résidents à fréquenter l'université et que les trois provinces ont des taux de participation plus élevés que la moyenne nationale. Même si la Nouvelle-Écosse a actuellement le taux de participation le plus élevé, les tendances à venir concernant ce taux dépendront des effets combinés de la dynamique de la population provinciale en âge d'aller à l'université et de la tendance générale que cette population manifesterait en terme de fréquentation de l'université.

Le nombre de grades universitaires décernés a suivi une tendance semblable à celle de l'effectif universitaire global et il a augmenté au cours des vingt dernières années.

Notes en fin de texte

¹Statistique Canada. *Le Quotidien* (Ottawa, le jeudi 17 avril 2003).

²Association des universités et collèges du Canada. *Tendances* (Ottawa, 2002).

³Easton, S. "Do We Have a Problem Yet? Women and Men in Higher Education" in Laidler, D. (Ed.) *Renovating the Ivory Tower: Canadian Universities and the Knowledge Economy* (Toronto: C.D. Howe Institute, 2002).

⁴Mandel, C. and Berkowitz, P. 1999. "Gender Gap". *University Affairs*

(Toronto: Association of Universities and Colleges of Canada / Association des universités et collèges du Canada, août-septembre 1999).

⁵Idem.

⁶Association des universités et collèges du Canada. *Tendances* (Toronto, 2002).

Pour plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la :

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

C. P. 6000

401-82, rue Westmorland

Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Téléphone: (506) 453-2844

Courriel : mphec@mphec.ca

Site web : www.cespm.ca

